



Date de mise à jour : 26/09/2025
Poste précédemment occupé par : STANCIC Natalija
 Mobilité Redéploiement Création
Code poste RH : 8848

Personne à contacter : Julie DUPUY
Fonction : Assistante RH
Tél : 01-49-56-87-79 / 6 8779
Courriel : julie.dupuy@valdemarne.fr

DESCRIPTIF DE POSTE

IDENTIFICATION DU POSTE

Intitulé	Chef de service
Cadre d'emplois/catégorie	Catégorie A /Filière technique / Grade ingénieur
Pôle/Direction/Service	P.E.C.T - Pôle Environnement et Cohésion Territoriale DAQUAMA - Direction de l'Assainissement et de la QUALité des Milieux Aquatiques SESER – Service Exploitation et Supervision des Equipements du Réseau
Lieu de travail	33 quai Fernand Saguet 94700 MAISONS-ALFORT
Positionnement du poste dans l'organigramme	Sous l'autorité de la Directrice Adjointe en charge de l'Exploitation

La politique de l'eau menée par le Département du Val-de-Marne s'inscrit dans sa stratégie Climat, en particulier pour permettre l'amélioration de la qualité des cours d'eau et la réappropriation des berges. La DAQUAMA assure la gestion du réseau et des équipements en recherchant en permanence la performance du système d'assainissement, dans la sobriété. Elle s'inscrit dans une démarche d'entretien et de maintenance durable du patrimoine d'assainissement. Elle réalise la conception et le suivi des évolutions du réseau et des ouvrages en fonction des besoins du territoire. La protection contre les inondations pour protéger les biens et les personnes est aussi au cœur des activités de la Direction. L'innovation est recherchée en permanence afin d'améliorer les outils, les pratiques et les modes de fonctionnement.

Au sein de la Direction adjointe de l'Exploitation, le service Exploitation et Supervision des Equipements du Réseau assure les missions d'exploitation, d'entretien et d'évolution des stations électromécaniques du système d'assainissement départemental et interdépartemental pour atteindre les objectifs de qualité et de protection du milieu naturel.

MISSION DU POSTE

- Assurer l'exploitation du patrimoine départemental par la gestion technique, administrative, financière et managériale du Service Exploitation et Supervision des Equipements du Réseau. Encadrement et gestion des 3 sections du service en binôme avec le chef de service adjoint (58 postes).

ACTIVITES PRINCIPALES PAR FONCTION

1) Management des équipes du service Exploitation et Supervision des Equipements du Réseau :

- Piloter l'organisation interne du service en mobilisant les compétences des agents
- Traduire les objectifs de la direction en objectifs pour chaque section permettant ainsi le pilotage des missions du service en les relayant auprès des agents
- Superviser et valider le suivi des opérations, des projets et les améliorations possibles de l'exploitation
- Décider des mesures palliatives d'urgence et en référer au supérieur hiérarchique
- Impulser des améliorations au sein des équipes.

2) Gestion financière des budgets alloués au service :

- Assurer le montage de dossiers d'appel d'offres (une quinzaine) pour les marchés à bons de commandes et les marchés de travaux, Département et SIAAP
- Suivre l'exécution des budgets alloués au service (BAA, BG, SIAAP)
- Elaborer les propositions budgétaires (planification des prévisions) et les marchés associés si besoin.

3) Pilotage des opérations des projets techniques et des projets de gestion d'exploitation du réseau d'assainissement :

- Assurer la protection des personnes et des biens en cas de crue ou d'événement pluvieux par la gestion des ouvrages d'assainissement associés (station anti-crue, bassins de stockage)
- Piloter et identifier les études d'amélioration du fonctionnement des ouvrages en lien avec les services de la DAQUAMA et du SIAAP
- Assurer le rôle de maître d'œuvre lors des travaux suivis par le service (travaux SIAAP et départementaux)
- Piloter la GMAO et impulser son utilisation et sa valorisation auprès des agents.

PRINCIPALES COMPÉTENCES ATTENDUES (*combinaison de connaissances et de savoir-faire*)

Connaissances <i>Ensemble des savoirs théoriques, des méthodes et procédures nécessaires à la conduite de l'activité.</i>	Indispensables à la prise de poste :
	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance en matière de marchés et de comptabilité publique - Grande disponibilité, esprit de décisions, leadership - Sens du service public - Connaissance dans la gestion, l'exploitation et la maintenance des systèmes d'assainissement - Connaissance des technologies industrielles des métiers de l'eau - Connaissance en hydrologie et en hydraulique
Savoir-faire <i>Maîtrise des gestes, des techniques et des pratiques dont la combinaison est nécessaire dans l'exercice d'une activité. Se rédige avec un verbe d'action.</i>	A acquérir au cours de l'activité :
	<ul style="list-style-type: none"> Indispensables à la prise de poste : - Expérience de l'encadrement et du management d'effectifs techniques et opérationnels - Expérience en matière d'assainissement - Expérience en matière de marchés publics et de gestion financière
A acquérir au cours de l'activité :	

ENVIRONNEMENT DU POSTE

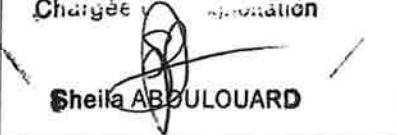
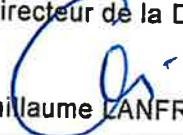
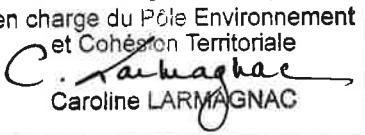
Relations de travail - Internes - Externes	<ul style="list-style-type: none"> - Les autres services de la DAQUAMA et du Conseil départemental - La direction, les directions adjointes - Les directions générales adjointes et la direction générale. - Les entreprises privées mandatées par le service, les usagers du Val-de-Marne, les communes, les Etablissements Publics Territoriaux, le SIAAP, AESN, DRIEAT, EPT, SIPPEREC, ... 	
Conditions particulières d'exercice <i>Sont à préciser ici l'ensemble des éléments spécifiques à l'environnement du poste, aux modalités d'exercice des activités et aux éventuelles contraintes qui en découlent : accueil du public, déplacements, horaires, astreintes, pénibilité, application de mesures d'hygiène et de sécurité...</i>	En matière d'hygiène et sécurité : OUI Si oui, précisez : Les formations sécurité liées au poste sont obligatoires, telles que définies dans la note n° DAQUAMA-SPC-INS-002 Travail le samedi : NON sauf en cas de gestion de crise Travail le dimanche : NON sauf en cas de gestion de crise Travail les jours fériés : NON sauf en cas de gestion de crise Travail en équipe à horaires contraints: NON Déplacements : OUI Fréquence, précisez : Occasionnel	Sujétions : NON Précisez : Travail en hauteur : OUI Précisez : Milieu insalubre : OUI Précisez : réseau d'assainissement Astreintes : CADRE Précisez : Tout les 2 mois
Moyens mis à la disposition de l'agent <i>Lister ici les principaux moyens mis à disposition de l'agent pour exercer ses activités : logement, véhicule, tenue et équipements de protection individuelle...</i>	Véhicule de service en pool : OUI Logement : NON Dotation vestimentaire : OUI Matériel informatique : OUI	Logiciels utilisés : Microsoft office 2000, Word, Excel, Ennov, VALERIE, GMAO et logiciels métiers Autres moyens : NON

EXIGENCES DU POSTE

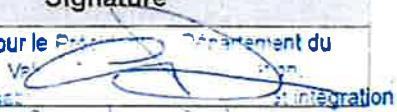
Niveau de formation /diplômes <i>(Diplôme ou titre ou certificat, obligatoires ou souhaitables pour exercer le métier ; ils peuvent être obtenus par la voie de la VAE)</i>	Pré requis : Diplôme d'ingénieur (BAC + 5) ou niveau équivalent en Maintenance industrielles Souhaité :
Expérience <i>Attention à ne pas sur dimensionner l'expérience nécessaire à la tenue du poste.</i>	Exigée : Souhaitée : <ul style="list-style-type: none"> - Dans le domaine de l'assainissement de plus de 10 ans - Dans les domaines électrotechnique et hydraulique serait un plus
Certifications, habilitations à jour <i>Habilitations et certificats obligatoires à produire et à renouveler (justificatifs à produire).</i>	Exemple : Permis de conduire : A1 B1 C1 D1 Nécessité de préciser pour les postes de conducteurs routiers l'obligation de formation continue (préciser souhaité ou exigé). <u>Permis de conduire : B</u> <u>Autres :</u>
Obligation de formation inhérente au poste et au maintien des habilitations <i>Cette rubrique concerne tous les métiers pour lesquels il y a une obligation de formation continue; ou de "recyclage", tels que certains métiers techniques, les agents de maintenance, les conducteurs d'engins... oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/></i>	

INDÉMNITÉS PARTICULIÈRES LIÉES AU POSTE

- NBI : OUI Si oui, préciser à quel titre : n°19 – encadrement de proximité d'une équipe à vocation technique d'au moins cinq agents Nombre de points : 15
- Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise (IFSE) pour les cadres d'emplois concernés : ingénieurs
 - Nom du groupe : 1 - Encadrement
 - Nom complet du sous-groupe : Responsable de service

Date et avis de la Directrice adjointe en charge de l'exploitation	Date et avis du Directeur	Date et avis du Directeur Général Adjoint
<p>Date : 06.11.2025</p> <p>Nom : La Directrice Adjointe en charge de l'exploitation Sheila ABDULOUARD</p> 	<p>Date : 06.11.2025</p> <p>Nom : Le Directeur de la DAQUAMA Guillaume LANFRANCHI</p> 	<p>Date : 13/11/2025</p> <p>Nom : La Directrice générale adjointe en charge du Pôle Environnement et Cohésion Territoriale Caroline LARMAGNAC</p> 

CADRE RÉSERVE A LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

AVIS	Date	Signature
favorable	06 NOV. 2025	<p>Pour le Pôle Environnement et Cohésion Territoriale Responsable de la Direction des Ressources Humaines</p> 

NB : Ce descriptif de poste ne saurait être exhaustif et est susceptible d'évoluer.